

ÉPREUVES COMBINÉES

CHAMPIONNATS 57 / TERRITOIRE CENTRE

Salle d'athlétisme « L'Anneau » à METZ
(rue du Wurtemberg - Haut de Blémont - 57070 Metz)

Samedi 18 décembre 2021

PROGRAMME H et F : 60 m (CAM/JUM/ESM/SEM) - 50 m Haies (MIM/MIF) - 1000 m (MIM/MIF)
Hauteur (MIM/MIF/ESM/SEM) - Longueur – Perche (CAM/JUM) - Poids

13 H 30 : Confirmations inscriptions (Athlètes + Jury)
CLÔTURE CONFIRMATIONS 30 ' avant la première épreuve

(Soit **14h00** : MIF et MIM ; **14h30** : CAM/JUM/ESM/SEM)

HORAIRES	MI H	MIF	CAM	JUM	ESM / SEM	HORAIRES
14 h 30	50 m Haies (0.84)					
14h45		50 m Haies (0.76)				
15h00	Poids (4kg)		60 m			15h00
15h15		Longueur		60 m		15h15
15h30					60 m	15h30
15h45	Hauteur		Perche	Longueur		15h45
16h00					Longueur	16h00
16h15		Poids (3kg)				16h15
16h30						16h30
16h45				Poids (6kg)		16h45
17h00	Longueur	Hauteur	Longueur		Poids (7kg)	17h00
17h15						17h15
17h30						17h30
17h45				Perche		17h45
18h00			Poids (5kg)		Hauteur	18h00
18h15	1000m					18h15
18h30		1000m				18h30
18h45						18h45

Buvette et restauration sur place

- Les athlètes sont priés de ne chausser les pointes (**6mm maxi**) que dans l'enceinte réservée à la compétition (interdiction formelle dans l'entrée, les couloirs, les sanitaires, les vestiaires et les tribunes)
- Le pass'sanitaire, ou un test valide, est obligatoire pour tout le monde (>12 ans)

Prévoir 1 officiel par tranche de 3 athlètes (pour les Minimes, prévoir 1 officiel par tranche de 5 athlètes)
Inscriptions préalables sur le site du Comité Départemental d'Athlétisme (57) jusqu'au
Mercredi 15 décembre 2021 – 23h59

ÉPREUVES COMBINÉES

CHAMPIONNATS 57 / TERRITOIRE CENTRE

Salle d'athlétisme « L'Anneau » à METZ
(rue du Wurtemberg - Haut de Blémont - 57070 Metz)

Dimanche 18 décembre 2021

PROGRAMME H et F : 60 m Haies – 800m (CAF/JUF/SEF) - 1000 m (CAM/JUM/ESM/SEM)
Hauteur (CA/JU/SEF) - Longueur (CAF/JUF/SEF) – Perche (ESM/SEM) – Poids (CAF/JUF/SEF)

10 H 00 : Confirmations inscriptions (Athlètes + Jury)
CLÔTURE CONFIRMATIONS 30 ' avant la première épreuve

HORAIRES	CAF	JUF/SEF	ESM / SEM	JUM	CAM	HORAIRES
10h45	60 m Haies (0.76)					10h45
11h00		60 m Haies (0.84)				11h00
11h30	Longueur (2)				60 m Haies (0.91)	11h30
11h45		Longueur (1)		60 m Haies (0.99)		11h45
12h00			60 m Haies (1.06)			12h00
12h15					Hauteur (2)	12h15
12h30				Hauteur (1)		12h30
12h45	Poids (3kg)		Perche			12h45
13h30		Poids (4kg)				13h30
14h00	Hauteur (2)					14h00
14h30					1000m	14h30
15h00		Hauteur (1)	1000m			15h00
15h15				1000m		15h15
15h45	800m					15h45
16h15		800m				16h15

Buvette et restauration sur place

- Les athlètes sont priés de ne chausser les pointes (**6mm maxi**) que dans l'enceinte réservée à la compétition (interdiction formelle dans l'entrée, les couloirs, les sanitaires, les vestiaires et les tribunes)
- Le pass'sanitaire, ou un test valide, est obligatoire pour tout le monde (>12 ans)

Prévoir 1 officiel par tranche de 3 athlètes
Inscriptions préalables sur le site du Comité Départemental d'Athlétisme (57) jusqu'au
Mercredi 15 décembre 2021 – 23h59



FEDERATION FRANCAISE D'ATHLETISME

COMITE DEPARTEMENTAL D'ATHLETISME (57)

ÉPREUVES COMBINÉES

CHAMPIONNATS 57 / TERRITOIRE CENTRE

Salle d'athlétisme « L'Anneau » à METZ

(rue du Wurtemberg - Haut de Blémont - 57070 Metz)

Engagements

Les demandes d'engagement devront être faites sur le site internet du Comité de Moselle – rubrique engagés. Les inscriptions de la compétition seront clôturées le **mercredi 15 décembre 2021 à 23 heures 59**.

Aucune inscription sur place.

- Droits d'inscription pour les athlètes hors Territoire Centre (ex Lorraine) de la Ligue Large : 10 € / athlète (à régler sur place lors de la première confirmation d'inscription.)
- **En ce qui concerne les Minimes, aucune inscription hors département Moselle ne sera prise en compte.**

Confirmation de participation

- Tous les athlètes doivent confirmer, obligatoirement, leur participation à la chambre d'appel au moins **30 mn avant le début de la 1^{ère} épreuves**. Les athlètes non confirmés ne pourront participer à l'épreuve concernée.

Déroulement des épreuves

- Chronométrage électrique.
- Les horaires ne sont qu'indicatifs et peuvent évoluer en fonction du nombre d'athlètes.
Le déroulement horaire des épreuves sera organisé par le Juge-Arbitre en tenant compte des installations disponibles et de l'heure de fin de l'épreuve précédente
- Montée des barres : de 3 en 3 à la hauteur et de 10 en 10 à la perche. La première barre sera fixée au vu des performances des athlètes.

Note : Pointes de **6 mm maxi**

Titres décernés

Le titre de champion de Moselle sera décerné au meilleur mosellan de chaque catégorie.

Note : Les Masters participeront obligatoirement avec les Séniors (pas d'épreuves et de titres spécifiques).

Jury

Chaque club devra fournir **1 Officiel sur les 2 journées par tranche entamée de 3 athlètes inscrits**, sauf pour les minimes où il sera demandé 1 Officiel par tranche entamée de 5 athlètes inscrits.

L'inscription des officiels est à faire, **avant le mercredi 15 décembre 2021 à 23 heures 59**, sur le site internet du Comité de Moselle – rubrique engagé(e)s

Consignes d'utilisation de la salle à respecter impérativement

- Les athlètes sont priés de ne chausser les pointes (**6mm maxi**) que dans l'enceinte réservée à la compétition (interdiction formelle dans l'entrée, les couloirs, les sanitaires, les vestiaires et les tribunes)
- Les officiels et entraîneurs doivent être chaussés de chaussures de sport propres (chaussures de ville interdites)
- L'accès à l'enceinte réservée à la compétition n'est autorisé qu'aux personnes concernées (athlètes, officiels, entraîneurs).
- Veiller à la propreté des lieux